

1<sup>er</sup> Mars 2021

**L'hypothèse avancée par le Lycée de maintenir l'horaire continu à la rentrée scolaire 2021-22 n'est pas acceptable pour l'APE et la majorité des familles qu'elle représente.**

Une telle réorganisation du temps scolaire devrait reposer sur une problématique et des arguments qui la justifient. Or, jusqu'à aujourd'hui aucune explication acceptable ne nous a été présentée. Aussi nous regrettons sincèrement que l'hypothèse ait été amenée en Conseil d'établissement, instance de la prise de décision, sans être présentée et discutée avec la communauté scolaire en amont, suscitant des interprétations, des craintes et des incompréhensions qui s'expriment à travers les réseaux sociaux et autres media et n'ont pour impact que d'augmenter la défiance vis-à-vis de notre école.

Proposer une telle hypothèse de réorganisation, dont les implications de tous ordres pour la communauté scolaire ont été jusqu'à aujourd'hui, et nous le déplorons, occultées et reportées à une discussion ultérieure (le Conseil d'école étant convoqué un mois après l'annonce en Conseil d'établissement), proposer cette hypothèse dans un contexte de crise nous paraît inacceptable et opportuniste. Car cela prend prétexte d'une organisation exceptionnelle concédée en raison de la crise sanitaire comme solution unique au maintien des heures d'enseignement en primaire dans le respect des précautions sanitaires imposées par la loi italienne. Ces restrictions sanitaires impliquent l'usage restreint de l'espace de restauration scolaire. En conséquence, l'horaire continu 8h-13h pour tous les élèves du primaire a nécessité non seulement une adaptation des enfants et des équipes enseignantes à ce nouveau rythme scolaire mais aussi une adaptation organisationnelle très contraignante des familles et des services annexes à l'école (transport scolaire, activités...).

Il est essentiel de rappeler les efforts consentis par la communauté des familles de Chateaubriand : les disparités socio-culturelles et géographiques (en termes de proximité avec l'école) ont exposé les familles à des contraintes plus ou moins grandes. En effet, si l'adaptation a été plus facile pour une partie des familles habitant le voisinage immédiat de l'école et ayant la possibilité de répondre financièrement par des modes de garde alternatifs, une autre partie a vu les difficultés décuplées par l'éloignement et/ou le manque de moyens financiers avec des répercussions sur le travail d'un des parents. Les difficultés sont d'autant plus importantes que cette situation, prévue en septembre pour être temporaire, nous est dorénavant présentée comme définitive pour cette année scolaire.

Nous nous opposons catégoriquement à une pérennisation de ce changement de l'organisation scolaire à plus long terme. Nous avons consulté nos adhérents et constitué avec eux une liste (non exhaustive) des arguments contre ce projet :

- Un tel changement ne se décide pas à la faveur d'une crise, d'autant plus qu'il ne repose sur aucun état des lieux qui le justifie.
- L'argument selon lequel les élèves ne sont pas réceptifs aux apprentissages après la pause méridienne ne nous semble pas consistant : les écoles françaises sont organisées sur des

demi-journées et une pause méridienne depuis des décennies, si la cantine est un moment chaotique il faut peut-être au contraire envisager d'allonger le temps qui lui est consacré (ce qui permettrait aussi l'externat) et conserver ainsi ce moment éducatif et de sociabilité qu'elle constitue.

- Les préconisations de l'éducation Nationale en termes de rythmes scolaires vont à l'encontre de la journée continue. Les heures de fin d'une journée continue sont des heures inadaptées aux apprentissages où les élèves témoignent d'une fatigue extrême. Les écoles dans le monde contraintes à la journée continue sont celles qui n'ont pas d'espace de restauration scolaire.
- Nous, parents, avons financé un grand chantier de restauration du Casone avec la réhabilitation d'un espace de restauration scolaire opérationnel.
- L'horaire continu a des impacts sur le rythme biologique des enfants qui multiplie les encas, déconseillés sur le plan nutritionnel (et facilite la prise de poids), repoussant le repas de la mi-journée à un horaire très tardif (les usagers du transport scolaire déjeunent après 15h). En particulier, pour les plus petits, pb du repas et du repos post-méridien.
- L'horaire continu creuse les disparités entre les familles. Les difficultés sont plus importantes pour les familles géographiquement les plus éloignées de l'école (étirement de la journée continue entre un lever avant 6h et un repas de midi à 15h...), pour les familles n'ayant pas les moyens de modes de garde alternatifs l'après-midi avec un impact sur le travail d'un parent (bien souvent la mère).
- L'école n'est pas une école de quartier, la récupération des enfants en milieu de journée est impossible pour certaines familles (voir argument ci-dessus).
- La garderie de l'école l'après-midi est une solution pour répondre à la situation actuelle mais non satisfaisante sur le plan de l'accompagnement pédagogique de nos enfants, et qui à terme pourraient aussi créer des disparités entre les familles.
- Le transport scolaire ne peut soutenir plusieurs horaires de départ compte tenu des trajets à effectuer à travers la ville. Il faudrait alors reconsidérer les coûts (déjà très lourds pour les familles) et les engagements pris avec la *Coopérative*.
- Le temps d'exposition à la langue française est réduit, alors que l'apprentissage du français est au cœur du projet d'établissement avec comme objectif opérationnel l'amélioration du niveau de français à l'oral.

Un tel changement risque de provoquer des ruptures de scolarité principalement pour les familles qui cumulent une certaine précarité financière et/ou l'éloignement géographique, et qui sont des familles qui font la diversité et la richesse de notre communauté.

Nous souhaitons connaître les arguments qui poussent la Direction à mettre à la discussion une telle réorganisation du temps scolaire au primaire. Si la problématique, comme nous avons pu le



percevoir, est inhérente aux difficultés liées à la gestion de la cantine et à l'impact de la pause méridienne sur les apprentissages -situation que nous parents ne considérons pas différente de celle de toutes les écoles de France et de Navarre- alors nous demandons la création d'une commission ad-hoc. La commission cantine qui préexistait à la crise sanitaire a déjà envisagé des pistes de réflexion.

Nous souhaitons que les parents soient associés à une réflexion sur l'amélioration de ce moment important dans la vie scolaire de nos enfants, tout en maintenant l'amplitude horaire de notre école. C'est notre priorité et nous n'accepterons sous aucun prétexte la reconduite de l'horaire continu au-delà de la fin de l'année scolaire 2020-21.